

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700035	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : TRANSPORTS URBAINS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

67

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

68

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération du 28/03/2006.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 8 098 962,94	G 8 130 482,67	G-A 31 519,73
	Section d'investissement	B 3 579 963,74	H 3 586 996,53	H-B 7 032,79

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 250 305,19 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 852 333,15 (si excédent)

		=	=		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 11 678 926,68	Q= G+H+I+J 13 820 117,54	=Q-P	2 141 190,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 460 744,78	L 1 000 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 460 744,78	= K+L 1 000 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 8 098 962,94	= G+H+K 9 380 787,86	1 281 824,92
	Section d'investissement	= B+D+F 6 040 708,52	= H+J+L 5 439 329,68	-601 378,84
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 14 139 671,46	= G+H+I+J+K+L 14 820 117,54	680 446,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 460 744,78	L 1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	8 775,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	197 172,27	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
012011801	Opération d'équipement n° 012011801	1 855 385,83	
012018002	Opération d'équipement n° 012018002	399 411,68	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 047 111,00	2 862 172,95	85 516,21	0,00	99 421,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 013 875,00	4 007 664,26	0,00	0,00	6 210,74
014	Atténuations de produits	5 000,00	1 693,92	0,00	0,00	3 306,08
65	Autres charges de gestion courante	510,00	65,97	0,00	0,00	444,03
Total des dépenses de gestion courante		7 066 496,00	6 871 597,10	85 516,21	0,00	109 382,69
66	Charges financières	89 000,00	85 174,56	0,00	0,00	3 825,44
67	Charges exceptionnelles	550,00	367,34	0,00	0,00	182,66
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	3 844,42	3 844,42			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	28 155,58				
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 188 046,00	6 960 983,42	85 516,21	0,00	141 546,37
023	Virement à la section d'investissement	892 504,93				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 231 023,26	1 052 463,31			178 559,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 123 528,19	1 052 463,31			1 071 064,88
TOTAL		9 311 574,19	8 013 446,73	85 516,21	0,00	1 212 611,25
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	80 546,00	97 245,24	0,00	0,00	-16 699,24
70	Ventes produits fabriqués, prestations	898 500,00	770 840,34	0,00	0,00	127 659,66
73	Produits issus de la fiscalité(4)	4 750 000,00	4 477 727,30	415 639,39	0,00	-143 366,69
74	Subventions d'exploitation	547 223,00	642 379,31	0,00	0,00	-95 156,31
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	48 979,86	0,00	0,00	1 020,14
Total des recettes de gestion courante		6 326 269,00	6 037 172,05	415 639,39	0,00	-126 542,44
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 590 000,00	1 596 255,23	0,00	0,00	-6 255,23
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 916 269,00	7 633 427,28	415 639,39	0,00	-132 797,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections	145 000,00	81 416,00			63 584,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		145 000,00	81 416,00			63 584,00
TOTAL		8 061 269,00	7 714 843,28	415 639,39	0,00	-69 213,67
Pour information		1 250 305,19				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	38 775,00	16 000,00	8 775,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles	395 986,86	164 034,35	197 172,27	34 780,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 083 046,70	2 420 265,32	2 254 797,51	407 983,87
	Total des dépenses d'équipement	5 517 808,56	2 600 299,67	2 460 744,78	456 764,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	652 000,00	633 714,85	0,00	18 285,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	652 000,00	633 714,85	0,00	18 285,15
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 169 808,56	3 234 014,52	2 460 744,78	475 049,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	145 000,00	81 416,00		63 584,00
041	Opérations patrimoniales (2)	405 000,00	264 533,22		140 466,78
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	550 000,00	345 949,22		204 050,78
	TOTAL	6 719 808,56	3 579 963,74	2 460 744,78	679 100,04
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 338 947,22	2 270 000,00	1 000 000,00	68 947,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 338 947,22	2 270 000,00	1 000 000,00	68 947,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 338 947,22	2 270 000,00	1 000 000,00	68 947,22
021	Virement de la section d'exploitation (2)	892 504,93			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 231 023,26	1 052 463,31		178 559,95
041	Opérations patrimoniales (2)	405 000,00	264 533,22		140 466,78
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 528 528,19	1 316 996,53		1 211 531,66
	TOTAL	5 867 475,41	3 586 996,53	1 000 000,00	1 280 478,88
	Pour information	852 333,15			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 947 689,16		2 947 689,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 007 664,26		4 007 664,26
014	Atténuations de produits	1 693,92		1 693,92
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65,97		65,97
66	Charges financières	85 174,56	0,00	85 174,56
67	Charges exceptionnelles	367,34	500,00	867,34
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 844,42	1 051 963,31	1 055 807,73
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 046 499,63	1 052 463,31	8 098 962,94

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 098 962,94
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 723,00	35 723,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	633 714,85	0,00	633 714,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 420 265,32		2 420 265,32
20	Immobilisations incorporelles (6)	16 000,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	164 034,35	0,00	164 034,35
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	264 533,22	264 533,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		45 693,00	45 693,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 234 014,52	345 949,22	3 579 963,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 579 963,74
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	97 245,24		97 245,24
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	770 840,34		770 840,34
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	4 893 366,69		4 893 366,69
74	Subventions d'exploitation	642 379,31		642 379,31
75	Autres produits de gestion courante	48 979,86		48 979,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 596 255,23	35 723,00	1 631 978,23
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	45 693,00	45 693,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 049 066,67	81 416,00	8 130 482,67

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 250 305,19
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 380 787,86
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		11 023,26	11 023,26
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 270 000,00	0,00	2 270 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	264 533,22	264 533,22
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 040 940,05	1 040 940,05
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 270 000,00	1 316 996,53	3 586 996,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	852 333,15
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 439 329,68
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	3 047 111,00	2 862 172,95	85 516,21	0,00	99 421,84
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	66 834,00	11 377,60	54 500,00	0,00	956,40
6063	Fournitures entretien et petit équipt	109 300,00	102 119,19	0,00	0,00	7 180,81
6064	Fournitures administratives	2 300,00	2 139,76	0,00	0,00	160,24
6066	Carburants	709 000,00	686 298,27	0,00	0,00	22 701,73
6068	Autres matières et fournitures	42 500,00	34 756,14	0,00	0,00	7 743,86
611	Sous-traitance générale	1 222 000,00	1 220 733,91	0,00	0,00	1 266,09
6132	Locations immobilières	7 500,00	6 360,00	0,00	0,00	1 140,00
6135	Locations mobilières	6 500,00	4 686,33	0,00	0,00	1 813,67
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 625,00	2 196,82	0,00	0,00	1 428,18
61551	Entretien matériel roulant	189 850,00	201 154,19	0,00	0,00	-11 304,19
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 800,00	217,15	0,00	0,00	2 582,85
6156	Maintenance	241 252,00	168 993,83	31 016,21	0,00	41 241,96
6161	Multirisques	168 250,00	168 055,92	0,00	0,00	194,08
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	20 500,00	11 041,21	0,00	0,00	9 458,79
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6228	Divers	15 500,00	11 835,38	0,00	0,00	3 664,62
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	18 032,74	0,00	0,00	1 967,26
6237	Publications	10 100,00	7 928,95	0,00	0,00	2 171,05
6238	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6241	Transports sur achats	1 900,00	294,84	0,00	0,00	1 605,16
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	11 009,22	0,00	0,00	-10 009,22
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	200,00	185,70	0,00	0,00	14,30
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	12 271,04	0,00	0,00	-1 271,04
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 928,85	0,00	0,00	-428,85
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	14 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 500,00	14 869,23	0,00	0,00	630,77
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	130 500,00	129 838,75	0,00	0,00	661,25
6288	Autres	11 000,00	671,94	0,00	0,00	10 328,06
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	6 100,00	7 825,33	0,00	0,00	-1 725,33
63512	Taxes foncières	5 300,00	9 334,78	0,00	0,00	-4 034,78
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	1 400,00	3,20	0,00	0,00	1 396,80
6358	Autres droits	0,00	139,00	0,00	0,00	-139,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	800,00	873,68	0,00	0,00	-73,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 013 875,00	4 007 664,26	0,00	0,00	6 210,74
6331	Versement de mobilité	14 000,00	13 882,00	0,00	0,00	118,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 000,00	11 570,00	0,00	0,00	1 430,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 000,00	23 096,00	0,00	0,00	-2 096,00
6411	Salaires, appointements, commissions	2 317 000,00	2 294 695,80	0,00	0,00	22 304,20
6413	Primes et gratifications	445 000,00	455 338,94	0,00	0,00	-10 338,94
6415	Supplément familial	45 000,00	46 179,11	0,00	0,00	-1 179,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	433 000,00	459 665,00	0,00	0,00	-26 665,00
6452	Cotisations aux mutuelles	62 875,00	46 682,93	0,00	0,00	16 192,07
6453	Cotisations aux caisses de retraites	591 000,00	581 028,96	0,00	0,00	9 971,04
6454	Cotisations au Pôle emploi	21 000,00	25 360,00	0,00	0,00	-4 360,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	19 000,00	18 205,25	0,00	0,00	794,75
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 000,00	24 400,37	0,00	0,00	-400,37
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	7 559,90	0,00	0,00	440,10
014	Atténuations de produits (4)	5 000,00	1 693,92	0,00	0,00	3 306,08
739	Restitut° taxe Versement mobilité	5 000,00	1 693,92	0,00	0,00	3 306,08
65	Autres charges de gestion courante	510,00	65,97	0,00	0,00	444,03
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	63,82	0,00	0,00	436,18
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	2,15	0,00	0,00	7,85
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 066 496,00	6 871 597,10	85 516,21	0,00	109 382,69
66	Charges financières (b) (5)	89 000,00	85 174,56	0,00	0,00	3 825,44
66111	Intérêts réglés à l'échéance	79 000,00	75 083,83	0,00	0,00	3 916,17
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	10 090,73	0,00	0,00	-90,73
67	Charges exceptionnelles (c)	550,00	367,34	0,00	0,00	182,66
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	367,34	0,00	0,00	132,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	3 844,42	3 844,42			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	3 844,42	3 844,42			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	28 155,58				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		7 188 046,00	6 960 983,42	85 516,21	0,00	141 546,37
023	Virement à la section d'investissement	892 504,93				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 231 023,26	1 052 463,31			178 559,95
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	500,00			-500,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 220 000,00	1 040 940,05			179 059,95
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	11 023,26	11 023,26			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 123 528,19	1 052 463,31			1 071 064,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 123 528,19	1 052 463,31			1 071 064,88
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 311 574,19	8 013 446,73	85 516,21	0,00	1 212 611,25
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 090,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	80 546,00	97 245,24	0,00	0,00	-16 699,24
64198	Autres remboursements	80 546,00	97 245,24	0,00	0,00	-16 699,24
70	Ventes produits fabriqués, prestations	898 500,00	770 840,34	0,00	0,00	127 659,66
7061	Transport de voyageur	800 000,00	769 424,03	0,00	0,00	30 575,97
7067	Location véhicules sans chauffeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	95 000,00	875,11	0,00	0,00	94 124,89
7088	Autres produits activités annexes	500,00	541,20	0,00	0,00	-41,20
73	Produits issus de la fiscalité (3)	4 750 000,00	4 477 727,30	415 639,39	0,00	-143 366,69
734	Versement de mobilité	4 750 000,00	4 477 727,30	415 639,39	0,00	-143 366,69
74	Subventions d'exploitation	547 223,00	642 379,31	0,00	0,00	-95 156,31
7471	Subv. exploitat° État	73 223,00	73 223,00	0,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	474 000,00	474 004,09	0,00	0,00	-4,09
7474	Subv. exploitat° Communes	0,00	95 152,22	0,00	0,00	-95 152,22
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	48 979,86	0,00	0,00	1 020,14
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	0,00	23 024,93	0,00	0,00	-23 024,93
757	Redevances des fermiers, concession..	26 000,00	25 954,08	0,00	0,00	45,92
7588	Autres	24 000,00	0,85	0,00	0,00	23 999,15
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 326 269,00	6 037 172,05	415 639,39	0,00	-126 542,44
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 590 000,00	1 596 255,23	0,00	0,00	-6 255,23
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	15 720,00	0,00	0,00	-15 720,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	95 000,00	96 361,77	0,00	0,00	-1 361,77
7718	Autres produits except. opérat° gestion	85 000,00	58 173,46	0,00	0,00	26 826,54
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	10 000,00	26 000,00	0,00	0,00	-16 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		7 916 269,00	7 633 427,28	415 639,39	0,00	-132 797,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	145 000,00	81 416,00			63 584,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	40 000,00	35 723,00			4 277,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	105 000,00	45 693,00			59 307,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		145 000,00	81 416,00			63 584,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 061 269,00	7 714 843,28	415 639,39	0,00	-69 213,67
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 250 305,19				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	38 775,00	16 000,00	8 775,00	14 000,00
2031	Frais d'études	18 775,00	0,00	8 775,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	16 000,00	0,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	395 986,86	164 034,35	197 172,27	34 780,24
2135	Installations générales, agencements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	143 500,00	27 613,33	125 146,11	-9 259,44
2156	Matériel de transport d'exploitation	128 045,43	81 010,59	38 340,00	8 694,84
2158	Autres	50 000,00	22 986,13	6 862,18	20 151,69
2181	Installat° générales, agencements	3 045,44	0,00	0,00	3 045,44
2183	Matériel de bureau et informatique	13 299,99	15 267,39	26 823,98	-28 791,38
2184	Mobilier	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 596,00	17 156,91	0,00	31 439,09
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
012011801	Opération d'équipement n° 012011801 (3)	2 498 046,70	572 785,05	1 855 385,83	69 875,82
012018002	Opération d'équipement n° 012018002 (3)	2 585 000,00	1 847 480,27	399 411,68	338 108,05
Total des dépenses d'équipement		5 517 808,56	2 600 299,67	2 460 744,78	456 764,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	652 000,00	633 714,85	0,00	18 285,15
1641	Emprunts en euros	652 000,00	633 714,85	0,00	18 285,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		652 000,00	633 714,85	0,00	18 285,15
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 169 808,56	3 234 014,52	2 460 744,78	475 049,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	145 000,00	81 416,00		63 584,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	145 000,00	81 416,00		63 584,00
13911	Sub. éqipt cpte résult. Etat	40 000,00	35 723,00		4 277,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	17 000,00	0,00		17 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	42 000,00	0,00		42 000,00
28188	Autres	46 000,00	45 693,00		307,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	405 000,00	264 533,22		140 466,78
2313	Constructions	405 000,00	264 533,22		140 466,78
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		550 000,00	345 949,22		204 050,78
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 719 808,56	3 579 963,74	2 460 744,78	679 100,04
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 338 947,22	2 270 000,00	1 000 000,00	68 947,22
1641	Emprunts en euros	3 338 947,22	2 270 000,00	1 000 000,00	68 947,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 338 947,22	2 270 000,00	1 000 000,00	68 947,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 338 947,22	2 270 000,00	1 000 000,00	68 947,22
021	Virement de la section d'exploitation	892 504,93			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 231 023,26	1 052 463,31		178 559,95
1582	Autres provisions pour charges	11 023,26	11 023,26		0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	500,00		-500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	47 073,60		2 926,40
28131	Bâtiments	112 000,00	61,00		111 939,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 000,00	2 288,00		-288,00
28138	Autres constructions	0,00	1 634,00		-1 634,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	10 190,00		-190,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 585,00		-1 585,00
28154	Matériel industriel	69 000,00	6 302,67		62 697,33
28156	Matériel spécifique d'exploitation	780 000,00	766 735,00		13 265,00
28157	Aménagements des matériels industriels	6 000,00	5 414,00		586,00
28158	Autres	0,00	6 302,00		-6 302,00
28173	Constructions (mise à disposition)	20 000,00	16 459,38		3 540,62
28181	Installations générales, agencements	84 000,00	81 962,00		2 038,00
28182	Matériel de transport	2 000,00	1 312,00		688,00
28183	Matériel de bureau et informatique	33 000,00	33 000,96		-0,96
28184	Mobilier	2 000,00	489,98		1 510,02
28188	Autres	50 000,00	60 130,46		-10 130,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 123 528,19	1 052 463,31		1 071 064,88
041	Opérations patrimoniales (6)	405 000,00	264 533,22		140 466,78
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00		50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	355 000,00	264 533,22		90 466,78
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 528 528,19	1 316 996,53		1 211 531,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 867 475,41	3 586 996,53	1 000 000,00	1 280 478,88
Pour information		852 333,15			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 012011801 (1)
LIBELLE : PLAN DE RENOUVELLEMENT DES BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		2 498 046,70	A 572 785,05	1 855 385,83	69 875,82	B 8 586 973,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 365 230,70	555 174,69	1 755 258,89	54 797,12	8 554 988,60
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 365 230,70	555 174,69	1 755 258,89	54 797,12	8 541 328,90
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 659,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	132 816,00	17 610,36	100 126,94	15 078,70	31 985,36
2315	Installat°, matériel et outillage techni	132 816,00	17 610,36	100 126,94	15 078,70	31 985,36

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-572 785,05	D-B -8 586 973,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 012018002 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE LEBON STUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		2 585 000,00	A 1 847 480,27	399 411,68	338 108,05	B 5 531 866,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	473 026,27
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	473 026,27
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	147,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	147,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 585 000,00	1 847 480,27	399 411,68	338 108,05	5 058 693,07
2313	Constructions	2 585 000,00	1 847 480,27	399 411,68	338 108,05	4 655 005,33
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	403 687,74

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 3 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A -1 847 480,27	D-B -5 527 966,34

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 850 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 850 000,00									
01.008	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/01/2014	31/01/2014	30/04/2014	3 000 000,00	C	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	2,490	2,550	EUR	T	C	O	B-1
01.009	CREDIT AGRICOLE	21/02/2019	24/05/2019	31/08/2019	780 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	0,360	EUR	T	P	O	A-1
01.010	CREDIT AGRICOLE	26/12/2019	02/01/2020	31/01/2021	500 000,00	F	Taux fixe à 0.23 %	0,230	0,230	EUR	A	P	O	A-1
01.011	BANQUE POSTALE	19/11/2020	31/03/2021	01/07/2021	300 000,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,491	EUR	T	C	O	A-1
01.012	CREDIT COOPERATIF	17/12/2021	13/04/2022	15/04/2023	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	0,700	EUR	A	P	O	A-1
01.013	CREDIT AGRICOLE	02/12/2022	21/02/2023	31/05/2023	1 400 000,00	F	Taux fixe à 2.75 %	2,750	2,778	EUR	T	P	O	A-1
01.014	SOCIETE GENERALE	21/07/2023	02/10/2023	02/01/2024	870 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	4,037	EUR	T	C	O	A-1
01.015	CAISSE D'EPARGNE	06/12/2023	06/12/2023	05/06/2024	1 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,600	3,703	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - TRANSPORTS URBAINS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 850 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 200 254,18					633 714,85	75 083,83	0,00	28 736,25
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 200 254,18					633 714,85	75 083,83	0,00	28 736,25
01.008	N	0,00	B-1	75 000,00	0,08	C	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	2,518	300 000,00	6 608,88	0,00	316,44
01.009	N	0,00	A-1	438 998,94	5,42	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,471	71 553,26	16 004,63	0,00	1 578,57
01.010	N	0,00	A-1	351 204,26	6,08	F	Taux fixe à 0.23 %	0,229	49 712,57	922,11	0,00	740,46
01.011	N	0,00	A-1	262 500,00	17,25	F	Taux fixe à 0.49 %	0,489	15 000,00	1 332,19	0,00	317,99
01.012	N	0,00	A-1	2 859 731,55	18,29	F	Taux fixe à 0.7 %	0,698	140 268,45	21 000,00	0,00	14 179,50
01.013	N	0,00	A-1	1 342 819,43	14,16	F	Taux fixe à 2.75 %	2,726	57 180,57	29 216,02	0,00	3 077,29
01.014	N	0,00	A-1	870 000,00	19,75	F	Taux fixe à 3.92 %	4,003	0,00	0,00	0,00	8 526,00
01.015	N	0,00	A-1	0,00	10,18	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - TRANSPORTS URBAINS - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 200 254,18					633 714,85	75 083,83	0,00	28 736,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
01.008	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	3 000 000,00	75 000,00	1	20,00		Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	0,00	Taux fixe 2.49% à barrière 5% sur Euribor 3M (Marge de 1.05%)	2,518	6 608,88	0,00	1,21
TOTAL (B)		3 000 000,00	75 000,00						0,00			6 608,88	0,00	1,21
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 000 000,00	75 000,00						0,00			6 608,88	0,00	1,21

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 125 254,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2022-09-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES POUR BIENS MOBILIERS/MATERIELS/ETUDES	5	27/09/2022
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES POUR BIENS IMMOBILIERS OU INSTALLATIONS	30	27/09/2022
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES POUR PROJETS INFRASTRUCTURES D'INTERET	40	27/09/2022
L	NATIONAL (ex : ligne TGV, logement social, réseaux très haut débit)*	5	27/09/2022
L	amort 40 ans max		
L	FRAIS ETUDES NON SUIVIS TRAVAUX	5	27/09/2022
L	LOGICIELS ET LICENCES	5	27/09/2022
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	27/09/2022
L	AUTOCOMMUTATEURS	10	27/09/2022
L	MOBILIER	10	27/09/2022
L	VEHICULES LEGERS (ADMINISTRATIFS ET UTILITAIRES)	8	27/09/2022
L	MOTOS,VELO	5	27/09/2022
L	POIDS LOURS,VEHICULES INDUSTRIELS DONT VEHICULES O	10	27/09/2022
L	BUS NEUFS ET OCCASION ET AGENCEMENT DE BUS	10	27/09/2022
L	GROSSES REPARATIONS BUS	5	27/09/2022
L	ABRIS VOYAGEURS / MOBILIER ARRETS	10	27/09/2022
L	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE ET DE SURVEILLANCE	10	27/09/2022
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TRANSPORTABLE	5	27/09/2022
L	MATERIEL OUTILLAGE FIXE	10	27/09/2022
L	COFFRE FORT	10	27/09/2022
L	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	30	27/09/2022
L	INSTALL GENERALES ET AMENAGMTS CONSTRUCTIONS STUR	15	27/09/2022
L	BATIMENTS LEGERS ET ABRIS	10	27/09/2022
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10	27/09/2022
L	APPAREILS DE LEVAGE ET ASCENCEURS	20	27/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	11 023,26		259 135,42	270 158,68	0,00	270 158,68
PROVISION COMPT EPARGNE TEMPS	0,00	15/12/2020	245 917,33	245 917,33	0,00	245 917,33
PROVISION COMPT EPARGNE TEMPS	0,00	28/09/2021	7 832,73	7 832,73	0,00	7 832,73
PROVISION COMPT EPARGNE TEMPS	0,00	27/09/2022	5 385,36	5 385,36	0,00	5 385,36
PROVISION COMPT EPARGNE TEMPS	11 023,26	01/12/2023	0,00	11 023,26	0,00	11 023,26
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	11 023,26		259 135,42	270 158,68	0,00	270 158,68
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	3 844,42		1 309,48	5 153,90	0,00	5 153,90
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	09/10/2019	22,00	22,00	0,00	22,00
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	15/12/2022	1 287,48	1 287,48	0,00	1 287,48
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	3 844,42	18/12/2023	0,00	3 844,42	0,00	3 844,42
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	3 844,42		1 309,48	5 153,90	0,00	5 153,90

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
---------------	--------------	---------------------------------------	--------------------------	--	--	---

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		692 000,00	I 669 437,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		652 000,00	633 714,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	652 000,00	633 714,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	35 723,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	40 000,00	35 723,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	669 437,85	2 460 744,78	0,00	3 130 182,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 123 528,19	III 1 051 963,31
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 123 528,19	1 051 963,31
15...	Provisions pour risques et charges		
1582	Autres provisions pour charges	11 023,26	11 023,26
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	47 073,60
28131	Bâtiments	112 000,00	61,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 000,00	2 288,00
28138	Autres constructions	0,00	1 634,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 000,00	10 190,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 585,00
28154	Matériel industriel	69 000,00	6 302,67
28156	Matériel spécifique d'exploitation	780 000,00	766 735,00
28157	Aménagements des matériels industriels	6 000,00	5 414,00
28158	Autres	0,00	6 302,00
28173	Constructions (mise à disposition)	20 000,00	16 459,38
28181	Installations générales, agencements	84 000,00	81 962,00
28182	Matériel de transport	2 000,00	1 312,00
28183	Matériel de bureau et informatique	33 000,00	33 000,96
28184	Mobilier	2 000,00	489,98
28188	Autres	50 000,00	60 130,46
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	892 504,93	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 051 963,31	1 000 000,00	852 333,15	0,00	2 904 296,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 130 182,63
Ressources propres disponibles	IV 2 904 296,46
Solde	V = IV – II (3) -225 886,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/01/2023	ACQUISITION SYSTEME VIDEOPROTECTION EMBARQUEE	0,00	0,00	0
13/01/2023	AMENAGEMENT QUAI BUS PUYGOUZON CHEMIN DES CRETES	7 889,21	132,00	15
16/01/2023	BUS 231 MAN MILD-HYBRIDE IMMAT GL 266 CC	256 922,62	25 102,00	10
16/01/2023	BUS 232 MAN MILD-HYBRIDE IMMAT GL-794-CE	256 922,62	25 049,00	10
03/02/2023	LEBON CONSTRUCTION DEPOT STUR OP2018002	2 112 013,49	0,00	0
20/02/2023	EQUIPEMENT TACTILEO BUS GL-266-CC ET GL-794-CE	5 727,00	1 049,00	10
22/02/2023	CENTRE TECHNIQUE LEBON OPE 012018002	0,00	0,00	15
24/02/2023	E CITARO INSTALLATION VIDEO PROTECTION GS-136-GM	7 089,00	63,00	10
24/02/2023	HABILLAGE LIBEA BUS GL 266 CC ET GL-794-CE	2 055,00	196,00	10
09/03/2023	RENAULT MASTER TPMR IMMAT GL-786-RS	64 445,42	6 140,00	10
20/03/2023	SOUFFLET D'ARTICULATION VEHICULE CJ-849-RC	33 407,45	2 663,00	10
18/04/2023	MOBILIER - BANC BONNIEUX QUAI BUS RUE DU ROC	560,91	0,00	1
18/04/2023	JEU DE 4 COLONNES DE LEVAGE MOBILES	16 596,00	1 263,00	10
21/04/2023	FOURNITURE ET POSE DE POTEAUX D'ARRETS TAD	6 916,44	130,00	15
17/07/2023	ADHESIF LIBEA TAD MASTER L3H2 GL-786-RS	740,00	46,00	10
01/09/2023	COPIEUR AVEC AGRAPHAGE INCLUS SHARP BP70C45EU	3 906,75	277,00	5
21/09/2023	SYSTEMES EMBARQUES CITARO BUS 233 IMMAT GS-656-DZ	3 343,00	94,00	10
26/09/2023	PRISE POUR BORNE MOBILE DE CHARGE ALIM TGBT	4 794,36	87,00	15
27/09/2023	EVOLUTIONS LOGICIELLES POUR OPEN PAIEMENT	24 567,89	0,00	10
20/10/2023	PROTECTION PLEXI CHAUFFEUR COVID DT-865-MN	1 284,00	31,00	10
16/11/2023	RENAULT ZOE FS-690-WD	15 825,17	360,00	10
21/11/2023	CONFIGURATION MACHINE VIRTUELLE MODULES HEURES	2 750,00	0,00	15
27/11/2023	INSTALLATION CAMERA VIDEO GS-656-DZ BUS 233	1 240,00	12,00	10
05/12/2023	SYSTEME VIDEOPROTECTION EMBARQUEE	3 045,44	320,00	10
08/12/2023	EVOLUTION APPLICATION LIBEA MOBILITES	16 000,00	240,00	5
19/12/2023	AMENAGEMENT QUAI BUS MARECHAL JOFFRE ALBI	5 430,48	46,00	15
20/12/2023	FLOTTES SMARTPHONE ROUTEUR WIFI EMBARQUE	11 360,64	1 154,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 864 832,89	64 454,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
24/03/2023	ACQUISITION BUS 1836TE81 MAN (TU-10428)	197 413,32	10	197 413,32	0,00	5 000,00	5 000,00
24/03/2023	ACQUISITION BUS 1795TE81 MAN (TU-10429)	197 413,32	10	197 413,32	0,00	5 000,00	5 000,00
24/03/2023	ACQUISITION BUS 1792TE81 MAN (TU-10430)	197 413,32	10	197 413,32	0,00	5 000,00	5 000,00
24/03/2023	ACQUISITION BUS 5101TE81 MAN (TU-10434)	197 413,32	10	197 413,32	0,00	6 000,00	6 000,00
24/03/2023	ACQUISITION BUS 5102TE81 MAN (TU-10435)	197 413,32	10	197 413,32	0,00	5 000,00	5 000,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
31/12/2023	2015 - IMPRESSION ET REPROGRAPHIE	2 500,00	10	2 000,00	500,00	500,00	0,00
31/12/2023	MOE LEBON CANDIDAT NON RETENU AMORTISSABLE	28 000,00	1	28 000,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		1 017 566,60					26 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	26 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	500,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	8 049 066,67
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP2018-03/2018 CONSRUCTION CENTRE TECHNIQUE LEBON STUR	6 139 092,80	275 000,00	6 414 092,80	3 684 386,07	2 585 000,00	882 226,46	1 847 480,27

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		96,00	0,00	96,00	70,60	25,00	95,60
Adjoint technique pal 1 cl	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique territorial	C	61,00	0,00	61,00	37,60	23,00	60,60
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		100,00	0,00	100,00	74,40	25,00	99,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	401	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**D**

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 44

VOTES :

Pour : 40

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/06/2024

Présenté par (1) La présidente,

A Albi le 25/06/2024

(1) La présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 25/06/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),


La Présidente
Stéphanie Guiraud-ChaumeilCertifié exécutoire par (1) La présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- 1 JUL. 2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

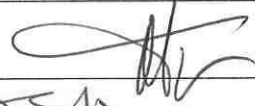
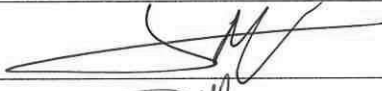
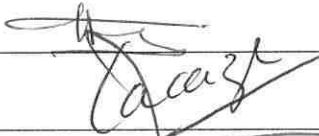
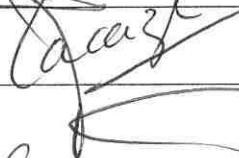
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

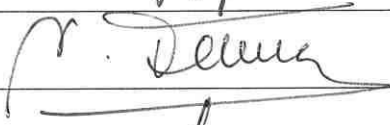
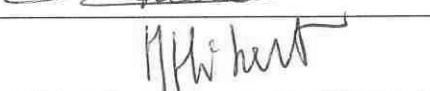
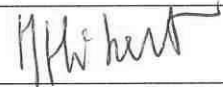
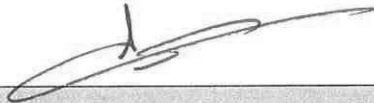
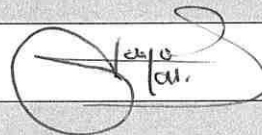
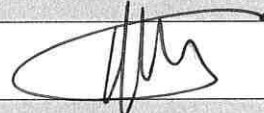
FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30
Salle des États Albigeois – Mairie d'Albi

PRÉNOM-NOM	SIGNATURE
CONSEILLERS TITULAIRES	
ALBI	
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL	X
Michel FRANQUES	
Marie-Pierre BOUCABEILLE	
Roland GILLES	
Laurence PUJOL	
Jean-Michel BOUAT	
Marie-Corinne FORTIN	
Mathieu VIDAL	
Naïma MARENGO	
Bruno LAILHEUGUE	
Anne GILLET-VIES	
Gilbert HANGARD	
Odile LACAZE	
Achille TARRICONE	
Nathalie BORGHESE	
Patrick BLAY	
Fabienne MENARD	

Steve JACKSON	
Geneviève MARTY	
Nathalie FERRAND-LEFRANC	
Pascal PRAGNERE	
Danielle PATUREY	
Jean-Laurent TONICELLO	
Nicole HIBERT	
Frédéric CABROLIER	
ARTHÈS	
Marie-Claire GEROMIN	
Pierre DOAT	
CAMBON D'ALBI	
Philippe GRANIER	
CARLUS	
Éric GUILLAUMIN	
CASTELNAU DE LÉVIS	
Patrice DELHEURE	
CUNAC	
Marc VENZAL	
DÉNAT	
Grégory AVEROUS	
FRÉJAIROLLES	
Jérôme CASIMIR	

LE SÉQUESTRE

Gérard POUJADE

LESCURE D'ALBIGEOIS

Élisabeth CLAVERIE

Bernard DELBRUEL

Ghislain PELLIEUX

MARSSAC SUR TARN

Anne-Marie ROSÉ

Thierry MALLÉ

PUYGOUZON

Thierry DUFOUR

Christine TAMBORINI

Alfred KROL

ROUFFIAC

Michel TREBOSC

SAINT-JUÉRY

David DONNEZ

Sylvie FONTANILLES CRESPO

Martine LASSERRE

Camille DEMAZURE

Patrick MARIE

SALIÈS

Jean-François ROCHEDREUX

TERSSAC

Yves CHAPRON

CONSEILLERS SUPPLÉANTS	
CAMBON D'ALBI	
Cindy PERLIN COCQUART	
CARLUS	
Jacques ROUSSEL	Excuse
CASTELNAU DE LÉVIS	
Marie-Thérèse LACOMBE	
CUNAC	
Isabelle REDON	
DÉNAT	
Marie ESTEVENY	
FRÉJAIROLLES	
Marie-Christine CABAL	
LE SÉQUESTRE	
Agnès BRU	Bru
ROUFFIAC	
Christian LAFON	
SALIÈS	
Jacky MIQUEL	
TERSSAC	
Nathalie LACASSAGNE	